

**Composante 1 Gouvernance**

**Sous-composante 1.4 Implication des parties prenantes locales dans le dialogue  
environnemental**

**Référence de passation de marché : FC011**

**Termes de Référence pour l'activité « Participation des acteurs locaux dans la gestion  
environnementale (Maroc et Tunisie) »**

**A. CONTEXTE**

1. Le Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances » (don du FEM) a été élaboré afin de promouvoir l'intégration des questions environnementales dans les politiques sectorielles et de développement du Liban, du Maroc et de la Tunisie (Bénéficiaires), ainsi que de l'Algérie, de l'Egypte, de la Libye, de la Syrie et de la Cisjordanie et Gaza (Bénéficiaires potentiels). Le projet vise à atteindre cet objectif à travers (i) la production de connaissances innovantes sur les questions environnementales, axées principalement sur des sujets liés à l'eau (ressources en eau douce, côtières et marines), et (ii) l'organisation d'ateliers, séminaires, réunions et conférences utilisant ces connaissances pour renforcer la capacité des acteurs.
2. La période de mise en œuvre du projet s'étend sur trois ans. Le projet a été déclaré effectif le 29 mars 2012 et se terminera le 30 juin 2015.
3. Le Plan Bleu est l'agence de mise en œuvre, responsable de la gestion des fonds du projet et de toutes les transactions financières connexes ; il n'y aura pas de transfert de fonds vers les Bénéficiaires. Compte tenu de l'approche axée sur la demande du projet, les Bénéficiaires identifient conjointement les activités qui seront mises en œuvre.
4. Dans le contexte du Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances », les Bénéficiaires (Liban, Maroc, Tunisie) ont décidé de promouvoir la participation des acteurs locaux dans la gestion environnementale, particulièrement au Maroc et en Tunisie.
5. En termes d'articulations entre l'activité « Participation des acteurs locaux dans la gestion environnementale (Maroc et Tunisie) », dite « Activité Participation », objet des présents termes de référence, et les politiques publiques dans le domaine de l'environnement au Maroc et en Tunisie, il y a lieu d'inscrire l'Activité Participation dans le contexte d'initiatives et réformes nationales récentes, à savoir :
  - (1) Au Maroc : La Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable représente le nouveau cadre de référence en matière d'environnement. Cette charte s'inscrit dans la stratégie de proximité et la réforme de la régionalisation initiées par le pouvoir central. La participation est inscrite dans les « valeurs et principes » de la charte (chapitre 2) et le chapitre 3 porte sur les engagements des différents types d'acteurs. Ainsi, l'Activité Participation est pensée pour être mise au service de l'approche territoriale de la *Stratégie de proximité pour la mise à niveau environnementale* ; cette approche territoriale s'appuie sur le « renforcement des structures régionales » et la « territorialisation des programmes ». De plus, l'Activité Participation est censée s'inscrire dans les activités nationales destinées au « renforcement de la gouvernance au niveau local pour une participation inclusive de tous les acteurs pour promouvoir l'environnement et le développement durable :

autorités territoriales, société civile, secteur privé, instituts de recherche, bureaux d'étude, etc. ». Dans ce contexte, les Observatoires Régionaux de l'Environnement et de Développement Durable (OREDD) sont identifiés a priori comme des interlocuteurs relais au niveau local. L'Activité Participation s'appuiera aussi sur d'autres documents de planification stratégique clés, tels que le Plan Azur, la Stratégie Touristique Vision 2020, la Stratégie HALIEUTIS, etc.

- (2) En Tunisie : Dans le contexte de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et pour ce qui concerne le défi « gouvernance » (axe stratégique relatif à la gestion durable des ressources naturelles), il s'agit de « renforcer la gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles et des milieux à travers la promotion de la gestion intégrée et le renforcement de l'implication des différents acteurs et de la population ». « La gestion harmonieuse et durable du littoral » fait écho aux principes du 7<sup>ème</sup> protocole additionnel de la Convention de Barcelone, dédié à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), dont l'adoption et la mise en œuvre sont accompagnées par le projet européen collaboratif de recherche PEGASO, auquel les Centres d'Activités Régionales Plan Bleu (CAR/PB, France) et Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP, Split) contribuent activement. La GIZC est aussi centrale dans le projet « Intégration de la variabilité climatique dans les stratégies nationales pour la mise en œuvre du protocole GIZC en Méditerranée » (programme Sustainable MED). En termes d'« adaptation de la gouvernance pour une meilleure promotion du développement durable », l'Activité Participation contribuera à « renforcer les capacités des acteurs » et à « améliorer la circulation de l'information » dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Plus particulièrement pour ce qui concerne le secteur du tourisme en Tunisie, la « production touristique à prédominance balnéaire, faiblement orientée vers la valorisation du capital culturel et naturel » renvoie aux axes stratégiques « renforcer l'intégration de la dimension environnementale dans la planification et la gestion dans le secteur touristique et valoriser les potentialités naturelles et culturelles » et « promouvoir la diversification des produits touristiques », ainsi qu'au levier d'action « valoriser le produit touristique à travers une meilleure intégration dans le patrimoine national ». Ces orientations apparaissent compatibles avec les recommandations du projet du Plan Bleu 2009-2011 « Profils de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes », en particulier de l'étude de cas sur le tourisme à Jerba.

## **B. OBJECTIFS**

6. L'Activité Participation prévoit l'objectif général suivant :

Intégration et facilitation de la dimension participative dans des projets locaux de gestion environnementale et de développement durable. La participation est mobilisée pour être mise au service d'une démarche (gestion communautaire, gestion intégrée...) ou d'un projet de développement territorial sur différents types de sites possibles : site projet de GIZC, destination touristique (en privilégiant les articulations entre les littoraux balnéaires et leurs arrières pays), espace spécialement protégé (parc, réserve, aire marine protégée...), espaces forestiers, agglomérations, etc. Il s'agit d'intégrer l'Activité Participation à d'autres activités, initiatives, projets, plans et stratégies de gestion environnementale en cours ou en préparation à l'échelle de territoires locaux. La participation représente une valeur ajoutée destinée à faciliter le dialogue multi-acteur

entre différentes parties prenantes du territoire. La participation devient un catalyseur des principes de base suivants : synergies entre les initiatives ; réplication de bonnes pratiques et d'initiatives pertinentes (capitalisation, consolidation) ; pérennisation des pratiques vertueuses et des processus efficaces.

7. L'Activité Participation prévoit les objectifs particuliers suivants :

(1) Organisation, facilitation et suivi d'ateliers participatifs multi-acteurs, basés sur le principe du *learning by doing*, en vue du renforcement des capacités des acteurs locaux (collectivités territoriales, opérateurs économiques et entreprises privées, société civile et associations, chercheurs et universitaires) dans le domaine de la participation inclusive pour la promotion du développement local et de la gouvernance territoriale appliqués à la planification territoriale stratégique de sites pilotes : sites projet de GIZC, villes et agglomérations côtières, destinations touristiques et leurs arrière-pays, aires protégées, espaces forestiers, etc. ;

(2) Assistance technique et valorisation des résultats des activités à travers l'édition (i) d'un guide méthodologique (accompagné de fiches méthodologiques et d'outils pratiques), ainsi que (ii) d'un manuel de bonnes pratiques à partir des retours d'expériences et leçons acquises, mis à disposition de tous les pays méditerranéens afin de partager les expériences au niveau régional.

8. Selon l'intérêt des Bénéficiaires, ainsi que des acteurs institutionnels locaux et parties prenantes des projets antécédents sur les sites concernés, l'Activité Participation pourra retenir différents types de sites, étant entendu que les options suivantes sont données ici uniquement à titre d'exemple :

(1) (Option possible) Consolidation et réplication de « sites d'application collaborative » (CASES / Collaborative Application SitES) initiés dans le contexte du projet européen de recherche opérationnelle PEGASO<sup>1</sup> (2010-2014) pour la promotion et la mise en œuvre du Protocole GIZC en Méditerranée. Renforcement et prolongement du CASE Maroc - Baie d'Al Hoceima à travers, par exemple, la construction de scénarios participatifs à partir de la méthode « *Imagine* » d'analyse systémique et de prospective de durabilité (Plan Bleu, 2006)<sup>2</sup>. Ce cas pilote faisant suite au Programme d'Aménagement Côtier (PAC) réalisé au Maroc en partenariat avec le Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM), il pourra avoir valeur d'exemple en termes de méthodes et d'approches pour les autres territoires sélectionnés dans le cadre de l'Activité Participation ;

---

<sup>1</sup> Financé par l'Union européenne, le projet de recherche opérationnelle PEGASO 2010-2014 (*People for Ecosystem Based Governance in Assessing Sustainable Development of Ocean and Coast*) est centré sur les approches écosystémiques et sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée et de la Mer Noire. Cherchant à établir des connexions entre les scientifiques et les décideurs, ce projet a vocation à accompagner la mise en œuvre du Protocole GIZC en Méditerranée et à soutenir les pays de la Mer Noire à développer un dispositif similaire. En plus de ses contributions sur les outils et méthodes, le Plan Bleu est partie prenante de la Plateforme partagée de gouvernance GIZC et fait partie du Comité de pilotage du projet en tant que Coordinateur de la participation. Pour plus d'informations : <http://www.pegasoproject.eu>.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un processus de réflexion collectif et d'une approche prospective systémique sur les futurs possibles pour un territoire donné, permettant d'anticiper les évolutions, de dégager des priorités et de proposer des actions à entreprendre pour instaurer un développement plus durable à travers une démarche participative considérant les acteurs locaux comme experts de leur territoire. [http://www.planbleu.org/publications/cahiers3\\_imagine\\_uk.pdf](http://www.planbleu.org/publications/cahiers3_imagine_uk.pdf)

(2) (Option possible) Approfondissement de la dimension participative et capitalisation du projet « Intégration de la variabilité climatique dans les stratégies nationales pour la mise en œuvre du protocole GIZC en Méditerranée » (programme Sustainable MED), en particulier de son output 2.1.2 « Evaluation des impacts environnementaux et socio-économiques de deux sites particulièrement vulnérables, et évaluation des options de réponse ». Dans le cadre de cette composante, une méthodologie participative sera couplée à un modèle d'évaluation des impacts physiques et socio-économiques dû à la hausse du niveau de la mer, nommé DIVA (*Dynamic and Interactive Vulnerability Assessment*) et appliquée à un site côtier critique en Tunisie (en cours d'identification). L'Activité Participation pourra venir en appui des activités menées sur ce site en Tunisie pour faciliter le dialogue multi-acteur, capitaliser les expériences acquises et les mettre au profit d'autres territoires sélectionnés dans le cadre de l'Activité Participation.

(3) (Option possible) Soutien au volet participatif de l'activité « Observatoires régionaux de l'environnement et du développement durable »<sup>3</sup> (OREDD), développée et mise en œuvre dans le cadre du Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances ». En amont des activités des OREDD, l'Activité Participation pourra venir en appui au développement d'un réseau d'acteurs pour la collecte et l'échange de données et d'informations au niveau local. En aval, l'Activité Participation pourra représenter un soutien à la sensibilisation des acteurs locaux pour l'intégration des orientations stratégiques des OREDD dans les plans de développement régionaux.

(4) (Option possible) Renforcement du volet participatif de l'activité « Evaluation socio-économique des activités maritimes »<sup>4</sup>, développée et mise en œuvre dans le cadre du Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances ». La participation et la coopération des gouvernements nationaux et locaux, des ONG, des entreprises privées et du public sont des éléments clés pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique. Les expériences de l'Activité Participation pourront alimenter l'activité « Evaluation socio-économique des activités maritimes » à travers des études de cas pilotes (projets locaux) intégrant la participation dans une approche par écosystèmes.

**9. Les propositions de sites pilotes mentionnées ci-dessus représentent des options à confirmer selon l'intérêt des Bénéficiaires et des parties prenantes.** S'inscrivant au sens large dans le domaine d'intervention « eaux internationales » du FEM sous lequel le Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances » est financé, d'autres types de

---

<sup>3</sup> Dans le cadre du « Projet régional - Gouvernance et développement des connaissances », une activité de soutien aux Observatoires régionaux de l'environnement et du développement durable (OREDD) est en phase de préparation. Elle comprendra une analyse de fonctionnement des OREDD et la proposition d'outils d'amélioration des procédures de fonctionnement. Elle visera aussi à assister les OREDD marocains à développer des partenariats avec les différents acteurs pour la mise en place et le développement d'une plateforme d'échange d'information entre les partenaires concernés, aux niveaux local, national et régional.

<sup>4</sup> L'approche écosystémique prend en compte les aspects sociaux et économiques concernant les activités humaines qui impactent ou qui bénéficient de la qualité des écosystèmes côtiers et marins. L'Activité « Evaluation socio-économique des activités maritimes » prévoit des cas pilotes qui consisteront à analyser les aspects économiques et sociaux des usages des eaux marines et côtières sous la juridiction du Liban, du Maroc et de la Tunisie, et à évaluer le coût de la dégradation du fait du mauvais état de ces milieux marins et côtiers. Les relations de dépendance et d'impact qui existent entre écosystèmes marins et activités économiques maritimes seront explicitées. Les parties prenantes concernées dans chaque pays seront associées aux travaux afin que les résultats obtenus soient pris en considération pour la détermination des objectifs opérationnels et l'élaboration de politiques visant à atteindre ou maintenir le bon état écologique des eaux marines et côtières.

site pilote, par exemple des aires protégées, des destinations touristiques ou des espaces forestiers (dont la gestion interagit avec celle des ressources en eau, en particulier du fait de leur rôle régulateur et protecteur contre l'érosion et l'envasement de barrages), sont également envisageables. Selon les priorités identifiées, l'Activité Participation pourra venir en appui de plusieurs types de projets locaux de gestion environnementale et de développement durable existants, en renforçant leur dimension participative et en promouvant le partage d'expériences. En variant les types de sites pilotes, les échanges d'expériences seront d'autant plus riches et bénéficieront à un large éventail de parties prenantes.

### C. TÂCHES

10. L'activité sera réalisée par un cabinet de conseil ou consortium (« le Consultant »), mettant à disposition de l'Activité Participation au moins trois experts clés : (i) un Coordinateur qui coordonne l'ensemble de l'Activité Participation, au Maroc et en Tunisie, et qui assurera la mutualisation des résultats dans les deux pays ; (ii) un Facilitateur qui assurera la facilitation des ateliers participatifs et contribuera à l'organisation et au suivi des ateliers au Maroc ; (iii) un Facilitateur qui assurera la facilitation des ateliers participatifs et contribuera à l'organisation et au suivi des ateliers en Tunisie. Eventuellement, le Coordinateur pourra être appuyé par un « Coordinateur adjoint » qui aurait le rôle de coordinateur et d'interlocuteur pour l'un des deux pays ; il reviendra toutefois au Coordinateur principal d'assurer la transversalité et la mutualisation des résultats au Maroc et en Tunisie, afin de pouvoir bénéficier de regards croisés entre les six sites répartis dans les deux pays.

L'activité comprendra 5 missions, dont une mission préliminaire. Les tâches planifiées pour chaque mission se dérouleront comme suit:

- (1) Mission préliminaire, réalisée par le Coordinateur, éventuellement appuyé par le « Coordinateur adjoint » à qui la mission peut être confiée dans l'un des deux pays, au Maroc ou en Tunisie
  - a. Le Plan Bleu et le Coordinateur détermineront et valideront ensemble le plan de travail détaillé de l'Activité Participation ainsi que le rôle et les fonctions de la cellule de suivi lors d'un atelier préparatoire de 1-2 jours qui aura lieu dans les bureaux du Plan Bleu à Marseille ;
  - b. Le Coordinateur présentera l'activité aux points focaux au Maroc et en Tunisie ; il identifiera leurs attentes en vue d'accompagner la formulation d'une demande ; il définira un plan d'action pour répondre aux attentes identifiées.
  - c. Le Coordinateur établira et soumettra au Plan Bleu la composition des cellules de suivi de l'Activité Participation au Maroc et en Tunisie. Afin de permettre une mise en œuvre harmonieuse de l'activité, sur la base d'une cellule de suivi par pays, chaque cellule de suivi sera constituée de : un représentant du Plan Bleu ; le point focal du Plan Bleu (ou toute personne désignée par le ministère de l'Environnement) ; le représentant du Bénéficiaire siégeant au Comité de pilotage du Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances » ; le Coordinateur ; un ou deux conseillers scientifiques désignés d'accord partie par les autres membres de la cellule de suivi. Les correspondants locaux des 6 sites, désignés parmi les représentations locales du ministère de l'Environnement ou de ses agences et établissements publics (ou par tout autre représentant des autorités

et parties prenantes locales), pourront être invités aux réunions de la cellule de suivi. Les Facilitateurs pourront être convoqués à ces réunions selon les besoins. Hormis le Coordinateur, les membres de la cellule de suivi ne seront pas rémunérés dans le cadre de l'Activité Participation ;

- d. Valider le plan de travail avec la cellule de suivi ;
  - e. Pré-identifier un échantillon de sites et les correspondants locaux (1 correspondant par site). Les correspondants locaux ne seront pas rémunérés dans le cadre de l'Activité Participation ;
- (2) Mission 1 : Préparation, réalisée par le Coordinateur au Maroc et en Tunisie (a minima dans l'un des deux pays, avec possibilité de confier la mission au "Coordinateur adjoint" dans l'un des deux pays, au Maroc ou en Tunisie), en liaison étroite avec les cellules de suivi et avec les relais et correspondants locaux (sur site) désignés par les points focaux du Plan Bleu et/ou par les membres du Comité de pilotage du Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances »
- a. Missions exploratoires pour conduire des entretiens avec les acteurs nationaux et locaux en vue de mieux cerner leurs besoins et attentes vis-à-vis de l'Activité Participation. Les entretiens feront l'objet d'un rapport de synthèse pour faciliter par la suite la mise en œuvre des ateliers participatifs. Les entretiens exploratoires déboucheront sur l'identification et la sélection des sites : 3 au Maroc et 3 en Tunisie, dont 1 à l'intérieur des terres et ayant un lien direct avec une zone côtière. Le Coordinateur fera valider la sélection des sites par la cellule de suivi.
  - b. Identification et panorama/cartographie des acteurs et parties prenantes des sites, sous forme de schéma légendé et commenté. Le Consultant proposera une méthodologie pour l'établissement du panorama/de la cartographie des acteurs qui sera présentée de manière détaillé(e) lors de l'atelier préparatoire de la mission préliminaire ci-dessus. Cette méthodologie sera discutée avec le Plan Bleu et fera l'objet d'une validation par le Plan Bleu.
  - c. En amont et au cours de la mission préliminaire et de la mission 1, le Consultant établira un « état de l'art » et une revue de la littérature des références et initiatives existantes dans le domaine de la gestion environnementale participative au Maroc et en Tunisie. L'état de l'art et la revue de la littérature existante donneront lieu à la rédaction d'un rapport préliminaire, sous une forme à déterminer conjointement par le Plan Bleu et le Coordinateur, qui sera alimenté en continu aux différentes étapes de l'Activité Participation en vue d'un rapport final (volume annexe du manuel de bonnes pratiques – mission 3).
  - d. Réunion préparatoire entre le Plan Bleu, le Coordinateur et les Facilitateurs à Marseille.
- (3) Mission 2 : Mise en œuvre opérationnelle et expérimentale, réalisée par le Coordinateur en étroite collaboration avec les Facilitateurs et les correspondants locaux
- a. Organisation d'ateliers participatifs multi-acteurs de renforcement des capacités dans le domaine de la planification territoriale stratégique et participative, avec 2 ateliers par site soit 12 ateliers au total.

- b. Comptes rendus des ateliers (minutes : contexte, verbatim, synthèse des points saillants, points à retenir et perspectives, agenda et liste des participants avec fonction et rattachement institutionnel en annexe).

(4) Mission 3 : Valorisation, réalisée par le Consultant

- a. Rédaction d'un guide et de fiches méthodologiques, mis à disposition de tous les pays méditerranéens afin de partager les expériences au niveau régional. Le guide tiendra compte d'autres outils méthodologiques existants et renforcera leur portée par l'illustration des expériences concrètes de l'Activité Participation. Ce guide pourra par exemple revisiter la méthode « Imagine » pour la simplifier et l'adapter à de nouveaux contextes territoriaux et à d'autres thématiques que la GIZC. Validation du guide par le Plan Bleu après avis des cellules de suivi.
- b. Rédaction d'un manuel de bonnes pratiques à partir des retours d'expériences et leçons acquises, mis à disposition de tous les pays méditerranéens afin de partager les expériences au niveau régional. L'état de l'art et la revue de la littérature établis (mission 1) seront finalisés à ce stade et constitueront un document ou un volume annexe du manuel. Validation du manuel par le Plan Bleu après avis des cellules de suivi.
- c. Entretien de suivi avec le Plan Bleu à Marseille.

(5) Mission 4 : Valorisation, réalisée par le Coordinateur et les Facilitateurs

- a. Organisation de séminaires de restitution et de mise en débat des résultats à Rabat et/ou à Tunis.

**D. DONNÉES A FOURNIR PAR LE CLIENT (Plan Bleu)**

11. Le Client aura la responsabilité de fournir les données suivantes:

- (1) A la signature du contrat : Document d'évaluation du Projet, Manuel d'Exécution du Projet ;
- (2) A la signature du contrat : Guide d'utilisation de la méthode « *Imagine* » ;
- (3) Tout autre document disponible susceptible d'apporter un appui à la réalisation des missions.

**E. MODALITES, PRODUITS ET DUREE**

12. La mission préliminaire démarrera de préférence au cours du mois de juin 2013. Elle sera suivie de la mission 1 qui débutera en juillet 2013, puis des missions 2 à 4. L'activité sera terminée intégralement en novembre 2014. Le tableau ci-dessous indique le calendrier approximatif de cette activité.

Date Approximative	juin 2013	juillet 2013	juillet 2013-juin 2014	Juillet-août 2014	novembre 2014
Mission #	Mission préliminaire	Mission 1 Préparation	Mission 2 Mise en œuvre	Mission 3 Valorisation (supports écrits)	Mission 4 Valorisation (séminaire(s) de restitution)

- a) Les missions et livrables de cette consultation seront réalisés par une équipe d’experts, constituée d’au moins trois personnes, dont un Coordinateur qui coordonnera l’ensemble de l’Activité Participation, assurera les échanges d’expériences et la mutualisation des résultats entre les différents sites et pays et qui sera l’interlocuteur principal du Plan Bleu, ainsi que deux Facilitateurs (un pour le Maroc et un pour la Tunisie) qui assureront le bon déroulement de l’activité en Tunisie et au Maroc, notamment la préparation, la modération et le suivi des ateliers participatifs locaux. Le Coordinateur sera éventuellement appuyé par un « Coordinateur adjoint » (expert senior) à qui une partie des missions du Coordinateur peut être confiée dans l’un des deux pays, au Maroc ou en Tunisie.
- b) Tous les livrables indiqués dans le tableau ci-dessous devront être transmis au Plan Bleu en langue française. Les livrables doivent être approuvés par le Plan Bleu et, selon le plan de travail que le consultant préparera et validera avec le Plan Bleu, certains de ces livrables seront également reçus et approuvés par la cellule de suivi.
- c) La durée prévisionnelle de la consultation est de 165 jours, divisée comme suit (la durée pour chaque tâche est indicative et peut dévier de ce planning en fonction des priorités identifiées ultérieurement) ; « C » représentant les tâches effectuées par le Coordinateur, « FM » représentant les tâches effectuées par le Facilitateur Maroc et « FT » représentant les tâches effectuées par le Facilitateur Tunisie :

réf	Titre du livrable	Durée (jours)		
		C	FM	FT
<b>MISSION PRELIMINAIRE</b>		<b>C</b>	<b>FM</b>	<b>FT</b>
0(a)	Atelier préparatoire : production du plan de travail	2		
0(b/c)	Composer les deux cellules de suivi : fournir un accord écrit de chaque membre de cellule	2		
0(d)	Valider le plan de travail avec les cellules de suivi : fournir le plan de travail validé	1		
0(e)	Fournir la liste des sites présélectionnés et des correspondants locaux	2		
		<b>7</b>		
	<i>Sous-total</i>	<b>5 jours</b>		
<b>MISSION 1 - Préparation</b>		<b>C</b>	<b>FM</b>	<b>FT</b>
1(a)	Missions exploratoires: Fournir les comptes rendus et synthèses des entretiens avec les acteurs nationaux (deux pays, soit 2 entretiens minimum) et locaux (3 sites par pays, soit 6 entretiens minimum)	27		
1(b)	Identification des acteurs	2,5		
1(b)	Produire le panorama/la cartographie des acteurs	0,5	1	1
1(c)	Fournir une première liste d’initiatives de gestion environnementale participative réalisées et en cours au Maroc et en Tunisie	1	0,5	0,5
1(d)	Entretien préparatoire avec le Plan Bleu et les Facilitateurs à Marseille : fournir le compte-rendu et établir des plans d’action détaillés pour les activités à mener au Maroc et en Tunisie	2	3	3
		<b>33</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>



PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

		<i>Sous-total</i> <b>42 jours</b>		
<b>MISSION 2 – Mise en œuvre</b>		<b>C</b>	<b>FM</b>	<b>FT</b>
2(a/b)	Préparation, organisation, réalisation et suivi de deux ateliers par site, c'est-à-dire 12 ateliers au total (3 sites au Maroc et 3 sites en Tunisie) : fournir les comptes rendus des ateliers + liste des participants ; s'assurer que les fiches d'évaluation spécifiques au projet soient remplies par tous les participants de chaque atelier + en fournir les copies au Plan Bleu avec le tableau récapitulatif (voir annexe 1)	30	30	30
		<i>Sous-total</i> <b>90 jours</b>		
<b>MISSION 3 – Valorisation</b>		<b>C</b>	<b>FM</b>	<b>FT</b>
3(a)	Production du guide et des fiches méthodologiques	3	3,5	3,5
3(b)	Production d'un manuel de bonnes pratiques et d'un volume annexe « état de l'art » sur les initiatives de gestion environnementale participative au Maroc et en Tunisie	3	4	4
3(c)	Entretien de suivi avec le Plan Bleu à Marseille : fournir le compte-rendu de l'entretien	1		
		<b>7</b>	<b>7,5</b>	<b>7,5</b>
		<i>Sous-total</i> <b>22 jours</b>		
<b>MISSION 4 - Valorisation</b>		<b>C</b>	<b>FM</b>	<b>FT</b>
4 (a)	Préparation, organisation, réalisation et suivi d'un séminaire de restitution : fournir les comptes rendus et une synthèse du séminaire + liste des participants ; s'assurer que les fiches d'évaluation spécifiques au projet soient remplies par tous les participants de chaque atelier + en fournir les copies au Plan Bleu avec le tableau récapitulatif (voir annexe 1)	2	3	3
		<i>Sous-total</i> <b>8 jours</b>		
		<b><u>TOTAL</u></b> <b>169 jours</b>		
		DONT LE COORDINATEUR 79 jours		
		DONT LE FACILITATEUR TUNISIE 45 jours		
		DONT LE FACILITATEUR MAROC 45 jours		

- d) Les mission préliminaire, mission 1, mission 2 et mission 4 nécessitent des déplacements des experts que le Consultant organisera en collaboration avec le Plan Bleu. La mission 3 pourra être réalisée à distance.

## F. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

### Profil général de l'entreprise

13. L'entreprise devrait avoir une expérience prouvée dans les approches participatives et le développement durable dans la région méditerranéenne et de préférence au Maroc et en Tunisie.

Personnel exigé

14. Les compétences en coordination et les capacités d'un travail en équipe sont essentielles pour une bonne exécution de la consultation. Ainsi, pour obtenir les produits cités ci-dessus, le personnel suivant est requis, a minima :
15. Le Coordinateur (et le « Coordinateur adjoint » qui l'assistera éventuellement dans un des deux pays) :
- a) Diplômes: Master ou doctorat dans un domaine lié (exemple : sociologie, géographie, économie, sciences politiques, ... ) ;
  - b) Domaine(s) d'expertise : Approches participatives dans le contexte méditerranéen. Bonne connaissance des acteurs et des processus de gouvernance de l'environnement au Maroc et en Tunisie ;
  - c) Années d'expérience professionnelle en général : 7 années ;
  - d) Années d'expérience professionnelle dans le(s) domaine(s) requis : 5 années ;
  - e) Années d'expérience dans des projets similaires : 5 années ;
  - f) Références pertinentes en matière de projets réalisés et/ou publications ;
  - g) Langues requises : français ; l'arabe sera un plus.
16. Le Facilitateur Maroc et le Facilitateur Tunisie :
- a) Diplômes: Master ou doctorat dans un domaine lié (exemple : sociologie, géographie, économie, sciences politiques, ... ) ;
  - b) Domaine(s) d'expertise : Approches participatives dans le contexte méditerranéen. Très bonne connaissance des acteurs et des processus de gouvernance de l'environnement au Maroc et en Tunisie respectivement ;
  - c) Années d'expérience professionnelle en général : 5 années ;
  - d) Années d'expérience professionnelle dans le(s) domaine(s) requis : 3 années ;
  - e) Années d'expérience dans des projets similaires : 3 années ;
  - f) Références pertinentes en matière de projets réalisés et/ou publications ;
  - g) Langues requises : français et arabe.

**Annexe 1** : Fiche d'évaluation à remplir par tous les participants de chaque atelier/séminaire et tableau récapitulatif

Projet régional — Gouvernance et développement des connaissances

[Titre, lieu et date de la formation]

**Formulaire d'évaluation**

*Veillez svp remplir les deux pages de ce formulaire d'évaluation qui nous permettra d'améliorer nos prestations.*

*Au cas où, parallèlement à la réunion d'aujourd'hui, une ou plusieurs études ont été réalisées dans le cadre du projet et récemment diffusées, veuillez svp les prendre en compte dans votre évaluation.*

Point	Évaluation			
	1 Médiocre, à revoir complètement	2 Acceptable, certains aspects devront être améliorés	3 Satisfaisant, bien	4 Très satisfaisant
1. Organisation				
• Lieu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Hébergement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Information/Communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Traduction simultanée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Disponibilité des documents avant la réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Animation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Contenu des événements/études				
• Présentations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Documents de référence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Clarté et intelligibilité des messages clés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Des réponses ont été apportées aux questions ouvertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

3. Pertinence des contenus	Évaluation			
	1 Pas du tout	2 Je ne le pense pas	3 Je le crois	4 J'en suis sûr(e)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pensez-vous que l'événement/étude peut promouvoir le dialogue sur le développement durable entre les parties prenantes ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, à quel niveau (local, national, régional) et comment ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Estimez-vous que les informations que vous avez reçues sont utiles/pertinentes au regard des politiques à mener dans votre pays ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, à quel niveau ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Envisagez-vous d'utiliser les informations reçues dans votre travail quotidien ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, quelle catégorie spécifique d'information et comment ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pensez-vous que les informations reçues peuvent avoir un impact sur les politiques sectorielles et de développement dans votre pays ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, quel genre d'impact et comment ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				

Remarques ou idées d'améliorations

.....

.....

**Merci !**

PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

PROJET REGIONAL - GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES  
TABLEAU RECAPITULATIF D'EVALUATION

TITRE DE L'EVENEMENT: xxx  
DATE ET LIEU DE L'EVENEMENT:  
xxx

Merci d'attribuer un numéro à chaque fiche d'évaluation (1 à n).  
Merci d'utiliser ce tableau pour calculer des notes moyennes.

Nombre de participants:	
Nombre de questionnaires remplis:	
Taux de retour:	#DIV /0!

Fiche N°	Organisation								Contenu						Pertinence du contenu				COMMENTAIRES
	Lieu	Hébergement	Repas	Info / Communication	Traduction simultanée	Documents disponibles avant la réunion	Animation	Total Organisation	Présentations	Documents de référence	Clarté des messages clés	Réponses apportées aux questions	Total contenu	L'événement peut promouvoir le dialogue	info utile pour les politiques à mener	info sera utilisée	info peut avoir un impact	Total pertinence	
1								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
2								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
..								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
n								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
Mo ye nn e	# DI V/ 0!	#D IV/ 0!	#D IV/ 0!	#DI V/0!	#DI V/0!	#DIV/ 0!	#D IV/ 0!	#DIV/0!	#D IV/ 0!	#D IV/ 0!	#DI V/0!	#DIV/ 0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#D IV/ 0!	#DIV /0!	#DIV/0!	#DIV/0!	

